



TransCanada

Calgary, le 18 décembre 2003

450 - 1st Street S.W.
Calgary, Alberta, Canada T2P 5H1**tel** 403.920.6025
fax 403.920.2339
email corey_goulet@transcanada.com
web www.transcanada.com

Monsieur Robert Joly
Gouvernement du Québec
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet: *Vapeur disponible pour des clients futurs*
Projet de centrale de cogénération à Bécancour
Notre projet: 2043942-Becan-HO-0015

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 28 novembre dernier, nous vous transmettons les informations suivantes clarifiant la situation sur la quantité de vapeur disponible pour d'éventuels clients vapeur.

En premier lieu, il faut rappeler que TransCanada (TCE) a été le soumissionnaire retenu par Hydro-Québec Distribution (HQD) pour sa proposition d'une centrale de cogénération de 507 MW en base et 40 MW additionnels de livraison cyclable.

En addition à l'électricité livrée à HQD, TCE a été capable de négocier deux contrats fermes de livraison de vapeur d'une durée de 20 ans avec des clients industriels du parc de Bécancour.

Les 507 MW d'électricité livrés à HQD proviendront des turbines à gaz (366 MW) et de la turbine à vapeur (167 MW). Les deux chaudières de récupération produiront un total de 900 t/h de vapeur, dont le 1/3 (256 t/h) est réservé à des clients vapeur.

La vapeur livrée aux clients correspond à des besoins précis en termes de débit, pression et température, qui sont spécifiques à chaque client. Les deux clients vapeur requièrent un total minimum de 156 t/h, selon leurs caractéristiques spécifiques d'exploitation respectives. Le reste de la vapeur (100 t/h) a été réservé par contrat aux deux clients vapeur pour rencontrer leurs demandes de pointe.

Si un client de vapeur éventuel venait à se présenter, TransCanada aurait besoin d'évaluer si les exigences du client potentiel sont économiquement viables dans le contexte de la conception actuelle de la centrale. Par exemple, un éventuel client vapeur qui peut accepter de la vapeur interruptible pourrait être accommodé avec les volumes de vapeur interruptibles présentement disponibles. Il faut comprendre que chaque client de vapeur éventuel sera évalué selon ses mérites respectifs. TransCanada ne connaît pas de besoins additionnels de vapeur dans le parc industriel.

TransCanada a conçu la centrale de Bécancour pour rencontrer les besoins de HQD et ceux de ses deux clients vapeur. En raison de l'échéancier serré requis pour rencontrer les exigences de HQD, il n'est pas possible d'apporter des modifications à la conception existante de la centrale proposée sans implications financières significatives et sans qu'il n'y ait des effets sur l'échéancier.

En définitive, l'objectif de la centrale de cogénération proposée est de fournir à long terme de l'électricité en base et cyclable à HQD. TCE a choisi un site qui permet d'améliorer l'efficacité énergétique de la centrale en livrant de l'énergie à des clients vapeur. TCE étudiera les opportunités avec les autres clients vapeur éventuels, qui pourraient se manifester dans le futur. À ce moment, une modification importante de la conception actuelle de la centrale pour accommoder des clients vapeur futurs hypothétiques n'est pas une option envisagée, car elle pourrait se traduire par un impact financier et contractuel pour le projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

TransCanada Energy Ltd.



Corey Goulet
Directeur de projet

c.c. M. Yvon Deshaies (BAPE)